

Commentaires présentés par

LES RIVERAINS LAC ST-JEAN 2000 INC.

A l'intention du Bureau des Audiences Publiques en Environnement

PROJET HYDRO-QUÉBEC

Détournement partiel de la Rivière Manouane

13 juin 2001

Mme la présidente,  
Membres de la commission,

Fondé en avril 1990, les RIVERAINS LAC ST-JEAN 2000 INC. est un organisme à but non lucratif qui regroupe plusieurs associations de riverains situées autour du Lac St-Jean.

Toutes ces associations poursuivent le même but, soit la protection du Lac St-Jean et de ses rives. Depuis la formation du regroupement, notre corporation n'a pas cessé d'oeuvrer dans le sens d'une vision globale de notre plan d'eau afin que l'ensemble de l'écosystème soit exploité selon les principes du développement durable.

#### MODIFICATION DU BASSIN VERSANT

Nous n'acceptons pas les justifications de rentabilité économique et de sécurité environnementale avancées par Hydro-Québec pour modifier un écosystème naturel de la région. Les quelques 300 mégawatts ainsi obtenus ne valent pas les incidences environnementales potentielles.

#### PARTENARIAT/MRC DU MILIEU

Deux (2) municipalités régionales de comté ont signé des ententes conditionnelles de partenariat avec le promoteur du projet. Ces corporations publiques se sont abstenues de participer au débat public sur le projet par la suite à l'exception de leur présence à la première partie des présentes audiences et ce, à la demande expresse des commissaires.

Ces partenariats ne devraient pas intervenir avant que ces corporations publiques aient d'abord représenté leurs citoyens.

Selon nos connaissances, les deux(2) MRC de notre région qui ont signé des partenariats financiers, qu'elles ont elles-mêmes qualifiés de mirobolants, sont celles qui ont le moins à encourir d'impacts. La MRC Lac St-Jean-Est risque d'être la grande perdante vu l'importance de son volet récréotouristique sur les berges du Lac St-Jean

#### GESTION DU NIVEAU DU LAC ST-JEAN

Si ce projet devait être autorisé, des conditions sévères doivent être prévues pour garantir que le Lac St-Jean puisse disposer de tout l'eau de son bassin en cas de pénurie d'apports naturels. Ces 30 m.c.sec. d'eau vont devenir très importants pour le récréotouristique (plages-camping-navigation) sur les rives du lac.

## RÉGION RESSOURCE

Ce projet nous démontre à nouveau comment notre région-ressource, recevant des miettes lors de l'aménagement initial et/ou partenariat financier Hydro/MRC laisse encore partir une <sup>partie</sup> de ses ressources naturelles.

## RETOMBÉES ENVIRONNEMENTALES

Si le projet devait être autorisé, nous demandons aux commissaires de maintenir la règle du 1% de retombées environnementales pour le milieu.

## SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Si le projet devait être autorisé, nous demandons de maintenir sans limite de temps le suivi concernant les populations de poissons. ←

RIVERAINS LAC ST-JEAN 2000 INC

Par: Luce Tessier, Inc

*suivi*

*Usagers réels ou gestionnaires du territoire  
(corporations publiques)*